



Association Intervillage pour un Environnement Sain

Procès verbal de la 5^{ème} Assemblée Générale d'AIVES du lundi 22 mai 2017

Le lundi vingt deux mai deux mille dix sept à dix huit heures trente le président de séance, Mr Didier Melet Vice-Président d'AIVES, ouvre la cinquième assemblée générale de l'Association InterVillage pour un Environnement Sain dans la salle des fêtes d'Heuringhem.

- Nombre d'adhérents ayant émargés : 70
- Nombre de procuration : 96



Les intervenants : Alexis Rouget, Johannie Faillie, Didier Melet, Jean-Michel Jedraszak

Le Vice-Président annonce l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la 4^{ème} AG d'AIVES du 30 mai 2016
- Rapport moral et d'activité 2016/2017

- Rapport financier au 31 décembre 2016
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Orientations 2017/2018
- Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera cette 5^{ème} AG.

Approbation du procès verbal de la 4^{ème} AG

Comme chaque année, il est rappelé que les procès verbaux des AG d'AIVES sont mis en ligne sur le site d'AIVES, ainsi d'ailleurs que les supports diapos, ainsi chacun peut les consulter juste avant chaque nouvelle AG.

Après présentation du PV de la 4^{ème} du 30 mai 2015, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activité 2016/2017

Le Président d'AIVES Jean-Michel Jedraszak présente ensuite le rapport moral et d'activité.

Il est présenté dans le détail la situation judiciaire et juridique :

Le dossier **judiciaire** :

L'EARL Bridault-Chevalier et le Centre de Documentation des Métiers du Porc sont déboutés de l'ensemble de leurs demandes par la Cour d'Appel de Douai. C'est une reconnaissance de l'action d'AIVES et des requérants dans un but d'intérêt général. Fin du chapitre !

Le président expose ensuite la situation des **3 actions juridiques** en cours :

Le dossier AFR :

(Pour l'historique, voir les précédents PV et supports d'AG sur le site d'AIVES). Après une longue attente de 3 ans, le TA de Lille s'est déclaré incompétent (*sic !*) le 3 novembre 2016 !!! Pourtant le juge des référés avait déclaré 3 années plus tôt, le 26 septembre 2013, que ce TA de Lille était la juridiction compétente pour traiter de ce dossier. Devant ce qui s'apparente à un alibi pour ne pas avoir à se prononcer, le président confirme qu'AIVES et les requérants font appel de ce non-jugement sur le fond ! Affaire à suivre.

Le dossier permis de construire :

Le président rappelle que les requérants avaient faits appel de la décision du TA de Lille du 2 juin 2015 de n'annuler que partiellement le permis de construire tacite, entre autres car des arguments n'avaient pas été pris en compte ! Nous sommes toujours en attente de la date d'audience alors que les travaux se sont arrêtés après la construction d'une ½ porcherie et que les premiers porcs sont entrés dans les bâtiments !

Le dossier autorisation d'exploiter :

Le président rappelle que les requérants et AIVES ont déposé un recours contre l'arrêté du préfet autorisant l'exploitation de la porcherie industrielle d'Heuringhem le 27 mars 2014. Le président fait remarquer que les dates d'audiences sont reportées à plusieurs reprises début 2017 permettant ainsi aux promoteurs du projet de

pouvoir affirmer lors de l'audience du 28 mars 2017 que leur exploitation est fonctionnelle le 13 mars 2017 (*sic !!!*).

Le jugement est rendu le 25 avril 2017 et les juges du TA de Lille ne suivent pas les recommandations du rapporteur public, le président précise que c'est un cas de figure peu fréquent (*sic !*).

Sens des conclusions du rapporteur public du 25 mars 2017 :

Date de l'audience : 28/03/2017 à 09:15

Sens synthétique des conclusions : **Annulation totale ou partielle**

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

annulation partielle de l'arrêté du 29 mars 2013 en tant que le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant et en tant qu'il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azotés à l'hectare Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative Mise à la charge de l'EARL Bridault-Chevalier d'une somme de 1000 euros à verser à M. Jedraszak et autres au titre de l'article L 761-1 du CJA

Date et heure de la mise en ligne : 25/03/2017 à 12:00

La recommandation à retenir : « *Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative* » !

Jugement du 25 avril 2017 :

Article 1^{er} : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Article 2 : Il est enjoint au préfet du Pas-de-Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Article 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013.

L'article à retenir : « *Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013* » !

C'est en complète contradiction avec le sens des conclusions du rapporteur public ! Encore une fois, précise le président, on n'a pas voulu faire perdre les promoteurs du projet !!!

Le président développe ensuite de manière détaillée pourquoi l'autorisation d'exploiter ne pouvait qu'être, dans la logique des choses, annulée. La décision de faire ou non appel de cette étrange décision du TA de Lille n'a pas encore été prise ce jour.

Il est présenté le soutien aux autres associations :

Soutien à l'ARPE avec une participation d'AIVES à la manifestation du 4 juin 2016 à Raimbeaucourt.

Soutien à NOVISSSEN le 11 septembre 2016 à la Fêtes des anti1000 vaches à Drucat

Soutien à la Conf^e Paysanne et Amis de la Conf^e le 25 septembre à la Fête Paysanne de Grande Synthe

Soutien à la Conf^e Paysanne le 21 février 2017 à Loos en Gohelle



AIVES a participé et même organisé des conférences en lien avec les effets néfastes de l'agro-industrie :

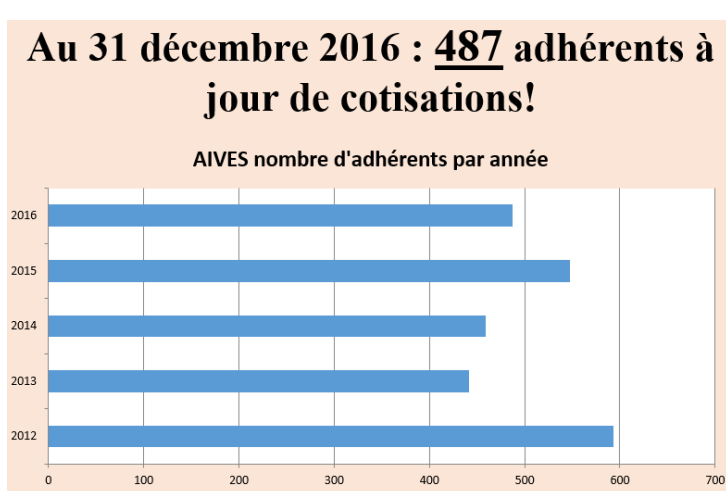
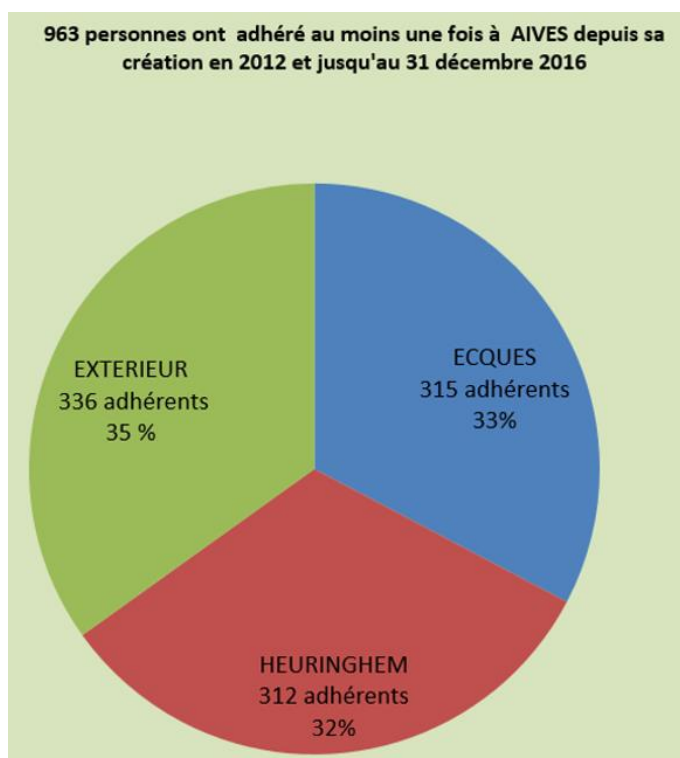
- Sur les Pesticides à Drucat le 8 juin 2016
- Sur l'Industrialisation de l'Agriculture le 11 septembre 2016 à Drucat
- Sur les Pollutions de l'air à Grande-Synthe le 25 septembre
- Sur le thème "Réinventer l'élevage" à Drucat le 30 septembre 2016
- Sur les Perturbateurs Endocriniens à St-Omer le 8 février 2017
- Sur les Particules Fines à Drucat le 24 mars 2017
- Sur le Réchauffement Climatique à Drucat le 19 mai 2017

AIVES a participé à des actions avec le Collectif Plein Air :

- à Douarnenez le 10 août contre les pollutions aux algues vertes
- à Landunvez le 25 mars 2017 lors d'une rencontre de nos associations et pour protester contre la mégaporcherie de Landunvez

La situation de notre association AIVES :

Le président présente plusieurs tableaux sur les adhésions à AIVES :



Au 31 décembre 2016, 963 personnes ont adhéré au moins une année à AIVES.
En 2016, 487 personnes ont adhéré à AIVES.

AIVES se porte bien conclut le président.

Il est rappelé que AIVES est présent sur les réseaux sociaux avec bien sûr son site www.aives.fr mais aussi sur Facebook avec en ce jour de notre 5^{ème} AG 535 « mentions j'aime » !



AIVES

Association Intervillage pour un Environnement Sain



Heuringhem



Ecoques

Accueil
Nouvelles
L'association
Presse
Documents
Risques Sanitaires
Adhésion-Soutien



Le Collectif Plein Air soutient "CIWF France" attaquée en justice

COMMUNIQUÉ, le dimanche 2 avril 2017. Le Collectif Plein Air soutient "CIWF France" attaquée en justice. CIWF France avait exposé en octobre 2016, dans des cinémas et via des réseaux sociaux, ce qu'est la réalité de la production industrielle de porcs, en France. En affirmant pertinemment que « l'origine France ne suffit pas ». Puis ...

[Voir l'article entier](#)

NON
A LA PORCHERIE
INDUSTRIELLE
D'HEURINGHEM

f AIVES sur Facebook

Accueil

ARRÊTÉ D'AUTORISATION À EXPLOITER LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM

VERS UN PASSAGE EN FORCE ?

L'impossible est-il possible ?

Alors que la population locale est contre ce projet
Alors que les municipalités locales sont contre cet élevage industriel

Cyber@action



NON A LA PORCHERIE
INDUSTRIELLE
D'HEURINGHEM !
Cliquez ici pour participer
à la cyber@ction d'AIVES

facebook
Inscription

Adresse e-mail ou mobile
Mot de passe
Connexion



Aives - Non à La Porcherie Industrielle Heuringhem
@associationaives

- Accueil
- À propos
- Photos
- Mentions J'aime
- Évènements
- Publications
- Articles



J'aime
Partager
Suggérer des modifications
...

Envoyer un message

Cause

535 personnes aiment ça

À Propos

www.aives.fr

Cause



Demain... un autre monde!

Le rapport moral et d'activité terminé, le Président de séance le soumet au vote. Il est voté à l'unanimité.

Rapport financier au 31 décembre 2016

La Trésorière d'AIVES Johannie Faillie présente ensuite le rapport financier au 31 décembre 2016. Ci-dessous, la reprise in extenso de sa présentation :

AIVES – Rapport Financier de l'année 2016 Assemblée Générale du 22/05/2017

Un point sur les effectifs :

Au 31 décembre 2016, AIVES comptait 487 adhérents contre 548 au 31 décembre 2015. La moyenne des effectifs sur 5 ans tourne autour des 505 adhérents par an... A fin d'année 2016, nous étions donc tout proche ... de l'effectif moyen !

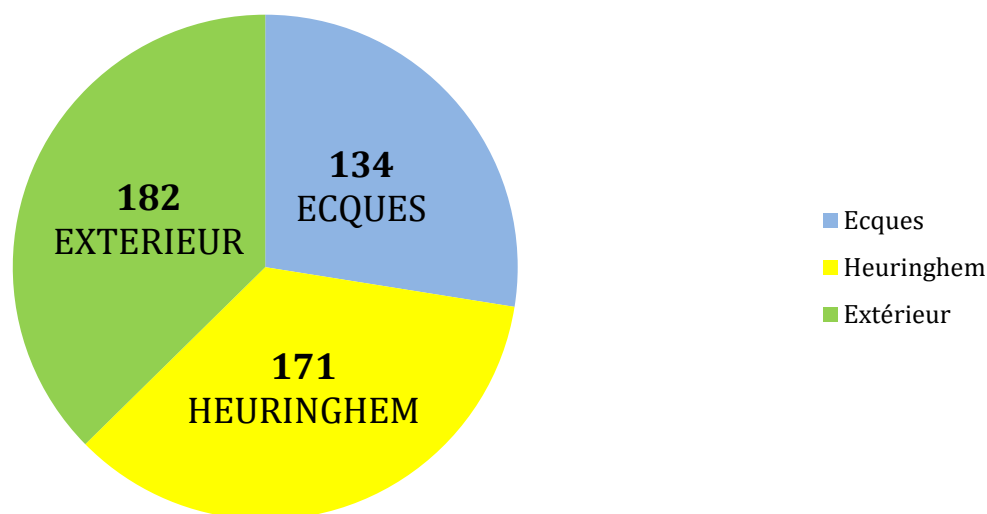
Surtout que Rappelons-le : **Notre association remet chaque année les compteurs à zéro !!**

La répartition géographique des adhérents reste relativement homogène entre :

- Ecques
- Heuringhem
- Les extérieurs

Il convient de souligner que le nombre d'adhérents « extérieur » est en hausse constante, fruit d'un partenariat très fort avec d'autres associations, et aussi, de la présence régulière des membres de AIVES sur des actions locales ou régionales contre des atteintes à l'environnement.

Répartition des adhérents 2016 (487 Adhérents)



Bilan Financier de l'année 2016 :

Dépenses	
Fouritures de bureau	€ 168,44
Assurance	€ 145,40
Honoraires Avocat	€ 5 854,90
Frais postaux	€ 93,20
Dépenses manifestations	
Loto avril	€ 2 080,80
Loto octobre	€ 1 745,36
Vente Confitures / pâtisseries	- €
Vente de chocolats	€ 5 469,75
Participation film zéro phyto	€ 820,00
Total des dépenses 2016	€ 16 377,85

Recettes	
Cotisations	2 508,00 €
Dons	2 406,00 €
Quote part Requéants	2 369,90 €
Subventions communales	380,00 €
Produits financiers	43,07 €
Recettes manifestations	
Loto avril	2 349,55 €
Loto octobre	3 569,66 €
Vente Confitures / pâtisseries	170,00 €
Vente de chocolats	8 670,10 €
Participation film zéro phyto	820,00 €
Total des recettes 2016	23 286,28 €

Résultat de l'exercice 2016	6 908,43 €
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	5 359,45 €
-----------------------------	-------------------

Résultat cumulé au 31/12/2016	12 267,88 €
--	--------------------

Sur le plan financier, le résultat de l'année 2016 est un Excédent de 6 908.43 euros qui s'explique par :

- 23 286.28 euros de recettes
- 16 377.85 euros de dépenses

Après incorporation du résultat 2015 (pour mémoire : Excédent de 5 359.45 euros), le résultat cumulé au 31 décembre 2016 est un excédent de 12 267.88 euros.

Les recettes proviennent :

- Des cotisations : 2508 euros
- Des dons : 2 406 euros
- Des participations sur frais d'honoraires : 2 369.90 euros
- Des subventions des communes d'Ecques et d'Heuringhem pour un total de 380 euros
- Un produit financier : 43.07 euros
- Des recettes de nos manifestations :
 - o 2 349.55 euros pour notre loto du 17 avril 2016
 - o 3 569.66 euros pour notre loto du 16 octobre 2016
 - o 170 euros sur une vente de confitures / pâtisseries lors de la fête paysanne à Grande-Synthe
 - o 8670.10 euros pour notre vente de chocolat à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016

Les dépenses :

- 168.44 euros de fournitures de bureau
- 145.40 euros : assurance responsabilité civile
- 5 854.90 euros : honoraires (avocat)
- 93.20 euros de frais postaux
- 9 295.91 euros de dépenses d'approvisionnement pour nos manifestations (denrées alimentaires, boissons, chocolats, etc...)

Fin 2016, nous avons lancé un appel pour soutenir la sortie du Film « zéro phyto 100% bio » de Guillaume Bodin. Cette collecte nous a permis de réunir 820 euros, somme que nous avons bien évidemment reversée intégralement.

Le résultat au 31/12/2016 cumulé est donc excédentaire de 12 267.68 euros.

En conclusion, d'un point de vue financier, la situation de l'association est relativement stable. Toutefois, Les procédures juridiques ne sont pas terminées, depuis le début de l'année 2017, nous avons déjà dépensé 8400 euros de frais d'honoraires, et d'autres factures seront à prévoir très certainement...

AIVES est inscrite dans le paysage local, et même régional ! A ce jour, **352 adhérents** ont déjà renouvelé leur adhésion. Pour continuer à lutter contre les fermes-usines, pour promouvoir l'agriculture paysanne, pour vivre dans un environnement sain,

Continuez d'adhérer, de ré-adhérer !

Le rapport financier terminé, le Président de séance le soumet au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Election des membres du Conseil d'Administration

Un nouveau Conseil d'Administration est soumis au vote de l'AG.

Composition du CA 2017-2018 soumis à l'AG

NOM	Prénom	Village
BERNARD	Juliette	Ecques
DEROO	Sylvie	Heuringhem
D'HOINE	Patrick	Heuringhem
DUHAMEL	Valérie	Heuringhem
FAILLIE	Johannie	Heuringhem
GALLET	David	Heuringhem
GLAISE	Guy	Heuringhem
GRZEGORCZYK	Chantal	Ecques
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LARIVIERE	Serge	Ecques
MELET	Didier	Heuringhem
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VASSET	Jean-Pierre	Heuringhem
VIGREUX	Yves	Ecques
WULSTECKE	Jean-Paul	Helfaut

Notons l'arrivée de 2 nouveaux : Juliette Bernard d'Ecques et Jean-Paul Wulstecke d'Helfaut. De ce nouveau Conseil d'Administration sera issu le prochain bureau d'AIVES.

Le Président et la Trésorière ont faits part de leurs souhaits de ne pas se représenter à leurs postes au sein du bureau.


La proposition de composition du nouveau Conseil d'Administration et soumise aux votes et est adoptée à l'unanimité.

Orientations 2017/2018

Alexis Rouget, membre du Conseil d'Administration, présente les orientations d'AIVES pour l'exercice 2017/2018.

En 2017/2018 AIVES sera encore engagée dans des procédures judiciaires. AIVES sera également extrêmement vigilant au respect des règles au sujet de l'exploitation de la porcherie industrielle et se réserve le droit de toutes actions notamment judiciaires en cas de non-respect de celles-ci.

Parce qu'AIVES n'est pas que quand le conflit d'intérêt ou d'usage, mais aussi dans le combat d'opinion, AIVES continuera de soutenir et de promouvoir un autre modèle agricole : celui d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, des hommes et des animaux.



AIVES
 Association Intervillage pour un
 Environnement Sain

Heuringhem   Ecques

CONSOLIDATION DE NOTRE ASSOCIATION.

LUTTE CONTRE LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !!

- actions(s) juridiques : Appel PCI, dossier AFR et AE (?)
- vigilance sur le respect des règles

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à NOVISSEN (10 septembre, ...)
- soutien à la Confédération Paysanne & actions avec les Amis de la Conf'.
- renforcement du Collectif Plein Air.
- liens avec FNE (?)
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales.

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN ÊTRE ANIMAL, ...

- atelier de lecture avec Catherine Zambon.
- promotion du film 0 Phyto 100% Bio
- promotion des AMAP
- organisation et/ou soutiens de conférences
- ...

AIVES veut aussi être porteur d'une conscience citoyenne en faveur de la protection de l'environnement, de la santé humaine et du bien-être des animaux, ces trois domaines étant d'ailleurs étroitement intriqués. C'est pourquoi AIVES souhaite développer des actions de sensibilisation face à l'urgence écologique par exemple la projection en novembre du film 0phyto/100%bio.

Nous continuerons ainsi de nous engager à l'échelle locale et régionale en relation avec de nombreuses autres associations.

La présentation des orientations d'AIVES pour l'exercice 2017/2018 terminée, le Président de séance la soumet au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Interventions & Questions diverses

Avant les questions de la salle, plusieurs intervenants extérieurs se sont exprimés :

Jacques Flandrin nous a présenté le travail de Terre de Liens, association dont il est le représentant local.





Francis Chastagner, président de NOVISSSEN, a fait un point sur les actions contre la l'usine des 1000 vaches de Drucat.

Après les questions de la Salle, le président de séance clôt cette 5^{ème} AG et invite les participants a participé au pot de l'amitié.

Le traditionnel pot de l'amitié :

